

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026

Date de la convocation :
07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 15

EFFECTIF VOTANT : 15

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Désignation des membres des commissions municipales permanentes
Numéro de la délibération : 2026-32

Le Conseil Municipal,

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-22 ;

Vu la délibération n°2026-31 en date du 11 avril 2026 portant sur la création des commissions municipales permanentes et fixant le nombre de membres par commission ;

Considérant que les conseillers municipaux ont été invités à faire connaître leurs demandes d'inscription pour siéger au sein des différentes commissions ;

Considérant les candidatures reçues et la nécessité d'officialiser la composition de ces instances de travail ;

En application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions et d'adopter le vote à main levée.

Article 1 : Validation des inscriptions

Le Conseil Municipal prend acte des demandes d'inscription formulées par les élus et valide la composition des commissions comme suit :

Commission Finances et Administration

Pilote : Le Maire

Membres :

- 1 Bouthors Christophe
- 2 Delmotte Clément
- 3 Desormais Sandrine
- 4 Hary Laurence
- 5 Herman Antoine
- 6 Lagrée Bédu Carine
- 7 Noël Patrick

Commission Travaux, Urbanisme et Patrimoine

Pilote : 1er Adjoint

Membres :

- 1 Bouthors Christophe
- 2 Delmotte Clément
- 3 Herman Antoine
- 4 Laigle Cécile
- 5 Marelli Céline
- 6 Noël Patrick

Commission Fêtes, Cérémonies et Communication

Pilote : 2ème Adjoint

Membres :

- 1 Bouthors Christophe
- 2 Cauchy Camille
- 3 Delmotte Clément
- 4 Desormais Sandrine
- 5 De-Vrièze Hélène
- 6 Fiévet Sylvain
- 7 Hary Laurence
- 8 Herman Antoine
- 9 Lagrée Bédu Carine
- 10 Laigle Cécile
- 11 Marelli Céline
- 12 Noël Patrick

Commission École, Périscolaire, Environnement & Cadre de Vie, Associations

Pilote : 3ème Adjoint

Membres :

- 1 Bouthors Christophe
- 2 Bricout Vanessa
- 3 Cauchy Camille
- 4 Delmotte Clément
- 5 Desormais Sandrine
- 6 De-Vrièze Hélène
- 7 Fiévet Sylvain
- 8 Hary Laurence
- 9 Laigle Cécile
- 10 Marelli Céline

Commission Gestion du Cimetière et Patrimoine Funéraire

Co-Pilotage : Le Maire et les 3 Adjoints

Membres :

- 1 Banse Meyer Véronique
- 2 Bouthors Christophe
- 3 Bricout Vanessa
- 4 Delmotte Clément
- 5 Desormais Sandrine
- 6 Hary Laurence
- 7 Marelli Céline
- 8 Noël Patrick

Article 2 : Fonctionnement et Présidence

Conformément à la loi, Monsieur le Maire est président de droit de chacune de ces commissions.

Article 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an

ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le président de séance,

